



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008074

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence d'*Economie* de l'Université de Cergy-Pontoise forme les étudiants à l'analyse économique, dans le but principal d'une poursuite d'études en master. Le programme couvre les principaux champs de la discipline : microéconomie et macroéconomie, ainsi que des enseignements en anglais et en techniques quantitatives. Tout au long du cursus les étudiants reçoivent également des enseignements en finance, informatique et histoire de la pensée économique. Les trois premiers semestres sont communs avec la licence de *Gestion*. En première année, la formation accueille environ 500 étudiants. A partir du 4<sup>ème</sup> semestre, la licence d'*Economie* compte environ 175 étudiants.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Economie* de l'Université de Cergy-Pontoise permet aux diplômés d'acquérir des connaissances dans l'ensemble des champs de l'analyse économique ainsi que de maîtriser les outils formels et techniques nécessaires à la réalisation de cette analyse. Les enseignements s'enchaînent progressivement par degré de difficulté : après trois semestres communs avec la licence de *Gestion*, la formation aborde les matières (théorie des jeux ; économie intertemporelle) et les outils (optimisation, économétrie) de l'analyse économique adaptés à la poursuite d'études.

Les enseignements sont répartis de manière cohérente et équilibrée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés (TD) et de cours-TD pendant les six semestres, composés chacun de sept à huit unités d'enseignements. Les contrôles continus sont largement développés mais ne prennent jamais plus de poids que les examens terminaux, ce qui témoigne d'un niveau d'exigence élevé, cohérent avec l'ambition de la licence. Enfin, le diplôme prépare une certification en informatique (C2i) mais pas en langue alors que l'anglais y est enseigné tout au long des six semestres. Visiblement, la licence ne prévoit pas le développement de compétences transversales telles que le travail par projet ou encore l'expression orale. Un stage de deux mois est obligatoire en troisième année. Il est dommage que les enseignements ne fassent pas l'objet d'aucune procédure d'évaluation systématique.

Le dispositif d'aide à la réussite se concentre sur la première année. Les cours magistraux en amphithéâtre sont dédoublés, une partie des enseignements (microéconomie, macroéconomie mathématiques) prend la forme de cours-TD par groupe d'une trentaine d'étudiants. Par ailleurs un suivi individualisé et des cours de soutien sont proposés aux étudiants après avoir passé des tests en français, mathématiques et anglais. Malgré son originalité, il reste difficile d'évaluer la qualité de ce dispositif dans son ensemble, car le dossier reste silencieux sur le nombre d'étudiants concernés par les cours de soutien, sur les modalités d'accès (choix volontaire de l'étudiant ou cours imposé suite aux tests, et selon quel critère). La licence ne propose pas de module de méthodologie du travail universitaire, ni de passerelles permettant aux étudiants de s'orienter vers une licence professionnelle voire en DUT.

Les étudiants préparent leur projet professionnel tout au long de la licence par le biais de modules spécifiques. En troisième année, un stage obligatoire est prévu et des cours optionnels sont proposés au dernier semestre dans le but de préparer les étudiants à intégrer des masters. Visiblement pertinent avec l'objectif d'une poursuite d'études, ce dispositif mériterait d'être étoffé par une réelle connaissance du devenir des diplômés et de leur réussite. Alors que le taux de poursuite d'études est passé de 82 % en 2010 à 65 % en 2012, il serait souhaitable d'analyser cette évolution pour que la licence puisse entreprendre, le cas échéant, les remédiations utiles.

La structure de l'équipe de formation est légère, avec principalement un responsable de mention et deux référents pour la première année. La mise en place d'un conseil de perfectionnement, la généralisation des évaluations de la formation par les étudiants demeurent des pistes à privilégier.

- Points forts :
  - Formation complète et exigeante.
  - Stage obligatoire en troisième année.
  - Organisation de la première année favorable à la réussite des étudiants.
  
- Points faibles :
  - Absence de conseil de perfectionnement pour soutenir le pilotage de la formation.
  - Faible connaissance du suivi des étudiants et leur poursuite d'études.
  - Absence d'évaluation des enseignements.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Une meilleure connaissance de la population étudiante et de son devenir pourraient contribuer à améliorer le pilotage de la formation. Celui-ci devrait s'appuyer sur un conseil de perfectionnement ainsi que sur les résultats d'une évaluation des enseignements par les étudiants. Les préconisations formulées lors de la précédente évaluation restent valides : mise en place d'unités d'enseignement de méthodologie du travail universitaire et prise en compte du développement des compétences transversales des étudiants.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.